

Parc d'activités de La Perrière

Plan d'actions 2023 - 2024

GESTION ET ANIMATION DU PARC D'ACTIVITÉS

Des services de Saint-Nazaire agglo opérés par la Sonadev

**saint-
nazaire**
agglo

sonadev
le sens du territoire



Le management de parcs d'activités par la Sonadev

Au-delà de l'**aménagement** des parcs d'activités et du **développement** d'une offre en immobilier d'entreprise, la Sonadev s'est vue confiée en 2022 par Saint-Nazaire Agglomération une **mission élargie de gestion et d'animation de parcs d'activités**. L'objectif ? Faire converger les acteurs, usagers et entreprises, vers l'intérêt général dans un objectif d'amélioration continue des parcs d'activités.

Les principales missions de la Sonadev :

- Connaissance fine des entreprises et des parcs (gestion de données et signalétique).
- Interface pour l'échange, le dialogue avec les acteurs et parties prenantes (gestion des demandes quotidiennes).
- Communication et partage d'informations (newsletters, réunions...).
- Animation de proximité.

Le plan d'actions détaillé dont vous allez prendre connaissance est le résultat d'un travail s'attachant à identifier les attentes et les besoins (diagnostic terrain, enquête, entretien) des acteurs concernés (entreprises, services, élus...). Sur la base de ces éléments, il s'agit ensuite de **définir les enjeux de demain et mener des actions structurantes** visant notamment à résoudre les problématiques des entreprises du parc d'activités. Mis en œuvre depuis l'été 2023, ce plan fera l'objet d'un premier bilan à l'été 2024 avant que nos équipes initient un nouveau cycle de plans d'actions pour un prochain bilan en décembre 2025.

Saint-Nazaire Agglomération, par la mission confiée à la Sonadev, illustre son engagement en faveur du développement et des acteurs économiques du territoire.

15 parcs d'activités dont 1 zone commerciale et 1 000 entreprises réparties sur 10 communes bénéficient de l'accompagnement de nos équipes.

2023 en faits et chiffres

- Réalisation et diffusion aux **1 000 entreprises** d'une cartographie détaillée de chaque parc (plan avec liste des entreprises).
- **150 demandes** émanant des entreprises suivies et traitées.
- Diffusion régulière de **newsletters dédiées à chaque parc** mais aussi des publications plus ponctuelles selon l'actualité. Sur l'année, ça représente une centaine d'envois.
- **40 rencontres** organisées avec les entreprises et les associations de chefs d'entreprise pour les informer sur l'actualité de leur parc et plus globalement présenter nos missions et l'ambition, les dispositifs de Saint-Nazaire Agglomération pour soutenir le développement économique du territoire.
- **66 rencontres individuelles** avec des dirigeants d'entreprise pour aborder des problématiques comme la mobilité, le stationnement, la sécurité ou encore les projets de développement.
- **14 programmes d'actions** validés et en cours de réalisation, totalisant pas moins de 390 actions à mettre en œuvre avec tous les acteurs concernés (Saint-Nazaire Agglomération, communes, associations d'entreprises, conseil départemental de la Loire-Atlantique, CCI Nantes St-Nazaire).



Améliorer la connaissance des entreprises

- Proposer des points individuels avec les entreprises pour lesquelles il n'y a pas encore eu de contact.
- Mettre à jour la base de données en continu.

Améliorer la visibilité des entreprises de manière uniforme

- Etudier la faisabilité d'utilisation de la même charte graphique et de pose de signalétique utilisée pour le centre bourg.
- Concevoir et installer la signalétique.
- Concevoir et installer le RIS.

Services



Diversifier les possibilités de restauration sur le parc

- Vérifier les besoins auprès des entreprises et de leurs salariés.



Encourager les usagers à accéder au parc en mode doux

- Refaire les enrobés et repenser la hauteur pour faciliter le stationnement voiture en partie sur les trottoirs et ne pas réduire la largeur de voie.
- Etudier les possibilités de signalisation vers pistes cyclables.



Vérifier la connaissance des poteaux incendie et leur état par les pompiers

- Assurer l'entretien par Saint-Nazaire Agglomération et l'accessibilité aux ouvrages par le SDSI (service départemental d'incendie et de secours).



Sécuriser la circulation en voiture sur le parc d'activités

- Faire verbaliser les infractions par la police municipale.
- Etudier la faisabilité puis réaliser un marquage 3^e stop ou envisager une autre solution.
- Etudier pour vérifier si possibilité de créer l'accès par la RD.



Informier sur le recrutement dans les secteurs en tension

- Tenir une réunion d'information avec le service Emploi insertion innovation sociale de Saint-Nazaire agglomération.



Adapter des collectes spécifiques

- Vérifier les besoins des entreprises.

Transition écologique



Faciliter la réflexion et la mise en œuvre de la transition énergétique

- Organiser une réunion de sensibilisation avec l'intervention Orace.
- Prévoir l'intervention Atlansun et proposer des études de faisabilité.

Vous avez des idées et des suggestions pour améliorer la vie des entreprises et des salariés sur nos parcs d'activités :

Sonadev.fr



Votre manager de parc

Séverine Metriau

Manager de parcs d'activités

Tel : 02 40 22 96 90

Email : parcs.activites@sonadev.fr

+ LA SONADEV

10, esplanade Anna Marly

CS 60009

44601 Saint-Nazaire Cedex

   sonadev.fr

sonadev
le sens du territoire

**/saint-
nazaire
agglo**